

## REVUE DE PRESSE du 22 novembre 2012

### **DOPAGE: LA COMMISSION DES ATHLETES DE L'UCI PRONE UN DURCISSEMENT DES SANCTIONS**

*7sur7-15 nov. 2012*

La commission des athlètes de l'Union cycliste internationale (UCI), qui s'est réunie en début de semaine en Suisse, a prôné un durcissement des sanctions pour les cas de dopage, à titre dissuasif, a annoncé l'UCI.

La commission, créée fin 2011, a proposé aussi de sanctionner "les équipes et l'entourage" dans le cas d'un coureur qui serait contrôlé positif, "et non plus le seul coureur lui-même".

"Afin de lutter contre la tentation du dopage et de garantir à chaque athlète un niveau de vie confortable", elle a recommandé "d'augmenter le salaire minimum des coureurs et de plafonner la masse salariale des équipes pour réduire les écarts financiers entre les leaders et les équipiers".

Les recommandations émises par la commission des athlètes, dont le président est l'ancien triple champion olympique français Florian Rousseau, sont à l'attention des différents acteurs et partenaires du cyclisme: UCI, fédérations nationales, instances antidopage, organisateurs d'épreuves, groupes professionnels, etc.

L'UCI a précisé que cette commission s'était déclarée favorable au règlement interdisant depuis le 1er juillet 2011 "à toute personne impliquée dans une affaire de dopage de revenir dans le cyclisme à quelque poste ou responsabilité que ce soit".

Par ailleurs, la commission des athlètes, qui comprend des représentants des différentes disciplines (route, piste, VTT, cyclo-cross, BMX, paracyclisme), a proposé que soit instituée la parité hommes-femmes sur les barèmes de récompense, et a souhaité la mise sur pied de groupes féminins par les équipes WorldTour (1re division) et de compétitions dames par les organisateurs des épreuves masculines.

### **L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE PEUT-ELLE DOPER LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE ?**

*JIM.fr-15 nov. 2012*

JIM.fr est réservé aux professionnels de santé. Ces derniers doivent être identifiés comme tels pour accéder à l'ensemble des pages du site. A titre exceptionnel, cette rubrique est accessible sans login et mot de passe. Toutefois, sur ces pages Pro et Société, les lecteurs non logués ne seront pas exposés à des publicités pharmaceutiques et devront s'identifier pour accéder aux autres rubriques médicales du site JIM.fr.

Paris, le jeudi 15 novembre 2012 – Ce lundi 12 novembre, le ministre des Sports, Valérie Fourneyron a rendu un hommage appuyé à Travis Tygart, patron de l'agence antidopage américaine (USADA). Elle a notamment salué son « professionnalisme (...), sa volonté, (...) son attachement à faire triompher la vérité » qui ont contribué à faire « tomber celui qui prétendait être le plus grand cycliste du monde ». Si l'affaire Lance Armstrong, ici évoquée, a de fait révélé l'opiniâtreté de l'USADA et de son directeur, elle a cependant également confirmé les failles de la lutte mondiale contre le dopage, qui a été incapable, pendant plus de 7 ans, de démasquer le "faux" champion.

Les lièvres et la tortue

Les difficultés de la lutte contre le dopage sont de fait connues de longue date. Elles peuvent schématiquement se résumer ainsi : les « experts » du dopage sont plus rapides que les « experts » de l'antidopage. Le ministère des Sports l'explique de manière moins abrupte : « Le décalage qui existe entre la connaissance par l'Agence mondiale antidopage (AMA) d'un produit en développement potentiellement dopant et son accessibilité par les sportifs, peut limiter sa capacité à mettre en œuvre des actions préventives efficaces ». Aussi, depuis quelques années, l'AMA a cherché à développer des partenariats privilégiés avec l'industrie pharmaceutique, la mieux « placée pour évaluer les éventuels effets dopants des substances en développement ». Plusieurs accords de coopération ont été signés que le ministère des Sports souhaiterait aujourd'hui élargir. C'est dans cet esprit que s'est tenue lundi une conférence internationale inédite dédiée au rôle de l'industrie pharmaceutique dans la lutte contre le dopage et aux « nouveaux partenariats » à mettre en place « pour un sport propre ».

Une chance pour tous

Cette manifestation considérée par tous les participants (venus de 43 pays) comme une « étape essentielle fondatrice » a permis de rappeler les enjeux d'une plus grande « coopération » entre l'industrie pharmaceutique et les autorités antidopage. « La mise en œuvre concrète et effective d'un tel dispositif (...) aura pour ambition d'accroître l'efficacité de la lutte contre le dopage, notamment en résorbant de manière significative les difficultés et les retards pris, lors des tests ad hoc, pour déceler les molécules interdites dans les produits qui viennent d'être mis sur le marché » a expliqué Valérie Fourneyron. Le ministre des Sports a également souligné que ce type de partenariat constituait non seulement une chance pour les autorités de contrôle mais également pour l'industrie pharmaceutique. Les firmes peuvent en effet espérer ainsi obtenir « la reconnaissance des autorités gouvernementales et du public sur le fait qu'elles ont la responsabilité (...) de s'assurer que leurs produits sont utilisés exclusivement à des fins thérapeutiques ».

## REVUE DE PRESSE du 22 novembre 2012

### **PATINAGE DE VITESSE: LE CHAMPION DE RUSSIE SUSPENDU POUR DOPAGE**

*20minutes.fr-17 nov. 2012*

Le champion de Russie de patinage de vitesse Sergei Lisin encourt une suspension de deux ans après avoir été récemment contrôlé positif à l'EPO, fait savoir samedi la fédération russe de ce sport olympique (SKR).

Il est «suspendu à titre provisoire en attendant les résultats de l'analyse de son échantillon B», a dit à Reuters le président de la SKR, Andrei Mitkov. Agé de 33 ans, Sergei Lisin a été contrôlé positif après avoir remporté le mois dernier, à la surprise générale, le 10.000 mètres des championnats de Russie en améliorant de plus de 34 secondes son record personnel.

S'il est reconnu coupable de dopage, le patineur manquera les prochains Jeux olympiques d'hiver qui auront lieu en 2014 à Sotchi, en Russie.

### **LE PROCHAIN CODE MONDIAL ANTIDOPAGE SERA PLUS SEVERE**

*7sur7-19 nov. 2012*

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a présenté dimanche une ébauche du Code mondial antidopage 2015 qui prévoit des sanctions plus sévères pour les infractions graves et lui donnera les pouvoirs d'enquêter si les instances sportives ne le font pas.

Lors de leur réunion ce week-end à Montréal, les instances dirigeantes de l'AMA se sont penchées sur la révision du Code mondial antidopage, dont le texte définitif doit être approuvé dans un an pour entrer en vigueur au 1er janvier 2015.

Le principal changement apporté concerne la durée de suspension, qui passera de deux ans à quatre ans pour des infractions liées aux stéroïdes anabolisants, à l'hormone de croissance, aux agents masquants, au trafic de substances ou au dopage sanguin.

"Je pense qu'il y a un vrai désir dans le monde du sport de voir des sanctions qui aient un peu plus de signification", a déclaré le président de l'AMA John Fahey.

"Je crois que les propositions faites dans cette version sont proportionnées. Elles répondent certainement à ceux qui cherchaient à étendre les sanctions actuelles à quatre ans", a estimé l'ancien ministre australien, qui y voit "un message fort".

Selon le code en vigueur actuellement, une sanction de quatre ans de suspension ne peut être infligée à un athlète convaincu de dopage qu'en cas de "circonstances aggravantes". La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a récemment imposé quatre ans de suspension à des athlètes trahis par leur passeport biologique, mais devra justifier cette sanction devant le Tribunal arbitral du sport (TAS).

Si l'Agence antidopage américaine (Usada) est parvenue à faire chuter l'ex-roi du Tour de France Lance Armstrong au terme d'une enquête de deux ans, le patron de l'AMA a souligné que l'Agence mondiale elle-même avait besoin de renforcer ses propres compétences.

La version provisoire du prochain Code lui accorde la possibilité de mener elle-même davantage de contrôles antidopage, et des nouveaux pouvoirs d'investigation. "Ce qui veut dire que quand une organisation sportive, une agence antidopage a des informations et n'en fait rien, nous en avons eu beaucoup d'exemples par le passé, l'AMA peut s'en mêler avec des pouvoirs d'investigation", a souligné John Fahey.

Il a pointé ainsi du doigt la fédération kényane d'athlétisme et le Comité olympique kényan qui, malgré les demandes de l'AMA, n'ont rien entrepris pour faire la lumière sur les récentes accusations de dopage visant l'athlétisme de leur pays.

### **DICK POUND DEMANDE AU CIO D'ETRE "PLUS DUR"**

*Cyclism'Actu-19 nov. 2012*

Dick Pound, ancien président de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), est revenu sur la lutte contre le dopage et notamment l'implication du Comité International Olympique (CIO). Il estime que le CIO se doit d'être "plus dur" avec le cyclisme, alors qu'il a le pouvoir de priver des Jeux Olympiques un sport qui n'applique pas le code mondial antidopage. "Le CIO a très bien fait en amendant sa charte pour dire : vous devez vous conformer ou vous ne pouvez pas participer, mais ils sont réticents à utiliser ce pouvoir. Ils disent qu'on ne peut pas exclure le cyclisme, sinon qu'est-ce qu'il arrive à tous ces coureurs dans le monde qui ne se dopent pas ?", explique-t-il selon l'Agence France Presse, en marge du Conseil de fondation de l'AMA à Montréal. "Il faut de l'amour dur. C'est comme cela qu'on obtient leur attention : ou vous faites le ménage, ou vous sortez des Jeux Olympiques."

Même si Pound, ancien nageur canadien, loue le travail de l'Agence Antidopage Américain (USADA) qui a réussi à faire chuter Lance Armstrong, il trouve très frustrant le fait que les gouvernements traînent des pieds pour investir davantage dans la lutte contre le dopage : "Nous avons toute la machinerie en place, toutes les structures, le système de 50-50 entre gouvernements et mouvement

## REVUE DE PRESSE du 22 novembre 2012

sportif, nous avons le code antidopage, et nous avons une convention (de l'Unesco sur le dopage dans le sport, ndlr). Il faut maintenant s'attaquer à la longue route devant nous si nous voulons réussir", a estimé le Canadien. Il ajoute également que les gouvernements nationaux ont "une immense responsabilité" ayant notamment le pouvoir d'ouvrir des enquêtes et de forcer des témoins à fournir les preuves.

### **L'ASSOCIATION DES COUREURS PLACE L'UCI AU PIED DU MUR**

*Le Matin Online-21 novembre 2012*

Genève L'Association internationale des coureurs (CPA) a qualifié le cas Armstrong d'«inquiétant» et a placé l'Union cycliste internationale (UCI) au pied du mur.

«Le système se doit d'être juste et équitable, sans faille ou passe-droit. A ce sujet, l'UCI doit maintenant démontrer qu'elle peut s'en porter garante», a déclaré le CPA après son assemblée générale annuelle tenue à Milan.

«Il est clairement ressorti des débats qu'une lutte contre le dopage efficace doit inmanquablement passer par une commission indépendante», a ajouté l'association présidée par l'Italien Gianni Bugno. Le CPA doit «légitimement participer à sa création et à son activité».

L'affaire Armstrong, le septuple vainqueur du Tour de France (1999 à 2005) convaincu de dopage par l'Agence américaine (Usada) et privé de l'essentiel de ses résultats, a été comparée à un «tsunami qui a fortement ébranlé le monde du cyclisme».

«Le cas Armstrong est tout à fait inquiétant non seulement du fait qu'il touche l'un des plus grands champions que le cyclisme ait connu, mais également en raison de la perte de crédibilité et d'autorité des institutions créées pour diriger ce sport. Les coureurs ne peuvent tolérer que des doutes soient apparus en ce qui concerne le respect de l'égalité dans l'application des contrôles et de la justice sportive», a estimé le CPA.

«Une lutte vigoureuse constitue l'unique salut possible pour le cyclisme et le sport en général, a insisté l'association des coureurs. La garantie que tous les athlètes seront traités de la même manière en est clairement la première étape.»

### **LE CRACK-JOCKEY FRANKIE DETTORI PRIS EN FLAGRANT DELIT DE DOPAGE**

*Le Monde-21 nov. 2012*

Le jockey vedette italien Lanfranco "Frankie" Dettori, contrôlé positif en septembre sur l'hippodrome de Longchamp, a été suspendu à titre provisoire, annonce mercredi France Galop, la société des courses de plat.

"Après examen du dossier hier et après avoir notifié au jockey Lanfranco Dettori sa décision, la Commission médicale a décidé de suspendre temporairement l'aptitude médicale à la monte en courses en France dudit jockey", explique le communiqué de presse.

"Le rapport de la Commission Médicale a été transmis aux Commissaires de France Galop en application de l'article 143 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires de France Galop examineront donc le dossier sous une quinzaine de jours, et décideront des suites à donner en application du Code des Courses au Galop."

Le jockey, basé en Angleterre, avait été contrôlé positif à une substance – de la cocaïne selon la presse anglaise – prohibée par le code des courses, alors qu'il venait de terminer deuxième du Prix du Moulin de Longchamp, avec sa monture Fähr, le 16 septembre.

En 1993, Dettori avait été arrêté par la police londonienne en possession d'une petite quantité de cocaïne dans sa voiture, et s'en était sorti avec un avertissement, mais cet incident lui avait valu la perte d'un lucratif contrat de parrainage. Dettori n'est pas le premier jockey basé en Angleterre à avoir été condamné pour dopage en France. En 2006, Kieren Fallon avait ainsi été interdit de courir pendant six mois pour avoir été contrôlé positif à des substances prohibées. Chaque année, France Galop réalise entre 700 à 900 tests antidopage au hasard.

Marié et père de 5 enfants, Frankie Dettori, 41 ans, a remporté plus de cent courses dans la catégorie groupe 1 depuis le début de sa carrière, en 1994, dont toutes les classiques anglaises, et compte notamment à son palmarès trois succès dans le Prix de l'Arc-de-Triomphe. En 1996, il avait fait sensation en remportant les sept de l'après-midi à Ascot. En 2007, il a réussi le triplé inédit Derby d'Epsom-Prix du Jockey Club-Prix de Diane. En octobre, il avait annoncé la fin de son association avec l'écurie Godolphin, pour laquelle il courait depuis 1994. Une longue suspension pourrait le plonger dans des eaux encore plus incertaines.